

SOINS ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

PERSONNE DE CONFIANCE ET DIRECTIVES ANTICIPÉES CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES



Objectifs

Les choix des personnes en matière de soins doivent être connus au-delà de leurs capacités à les exprimer. Une démarche qui nécessite compétence et diplomatie. Cette formation doit permettre au stagiaire de :

- Comprendre la désaffection actuelle pour les mesures d'anticipation
- Connaître les dernières dispositions législatives
- Savoir quelle conduite tenir dans le respect des personnes âgées

Programme

Contexte du développement des mesures législatives d'anticipation : la nouvelle façon de finir sa vie

Personne de confiance et directives anticipées : que disent les lois et les décrets récemment actualisés ? Quelles conséquences de ces dispositions ?

La mise en œuvre sur le terrain : pourquoi tant d'obstacles ?

Méthodes pédagogiques

- Évaluation des connaissances et/ou des pratiques, avant ou au démarrage, et à l'issue de la formation.
- Apports de connaissances via une classe inversée avec support vidéo, texte et quiz.
- Une large part est donnée à la classe virtuelle avec échanges, débats, études de situations concrètes.
- Remise d'un support pédagogique et de références bibliographiques.



**FORMATION
POSSIBLE
À DISTANCE**

Durée

1 jour soit 7 heures

Public

Tout professionnel de santé intervenant auprès des personnes âgées Médecins, I.D.E, A-S

Tarifs

230 € nets par stagiaire

Prérequis

Aucun

Lieux

Inter ou intra entreprise

Accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

